

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'Authon du Perche

1, place de la Mairie

28330 AUTHON DU PERCHE

Tél : 02 37 49 02 48

Courriel : mairie.authonduperche@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur : M. le Maire.

Procédure de passation :

Procédure adaptée selon dispositions de l'article 27 du **Décret n°2016-360 du 25 mars 2016**

Objet du marché et lieu d'exécution :

Réaménagement de bâtiments scolaires (C et D), changement du mode de chauffage et construction d'un préau ouvert, situés au 10 avenue Saint-Exupéry à Authon-du-Perche (28)

Prestations divisées en lots : oui

Nombre et consistance des lots :

Lots faisant l'objet d'une nouvelle mise en concurrence, suite à lots infructueux ou offres inacceptables

Le marché fait l'objet d'une tranche unique mais divisée en 2 phases :

Il est décomposé en 12 lots dont 6 à attribuer :

- * Lot 02 - VRD / gros-œuvre
- * Lot 05 - Menuiseries intérieures bois
- * Lot 06 - Doublage / cloisons / isolation
- * Lot 07 - Faux-plafonds
- * Lot 08 - Carrelage / faïence
- * Lot 11 - Peinture / revêtement de sol / ravalement

Voir règlement de consultation.

Délai d'exécution des travaux :

10,5 mois pour l'ensemble du marché (1 mois de préparation).

Démarrage des travaux : 25 octobre 2021 pour phase 1 et 14 mars 2022 pour phase 2.

Critères de sélection des candidatures et des offres

Fixés dans le règlement de consultation.

Documents à produire obligatoirement par le candidat concernant sa candidature :

- DC1 - Lettre de candidature – habilitation du mandataire par ses co-traitants,
- DC2 – Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement,
- Attestations d'assurances en cours de validité
- Déclaration décrivant les effectifs du candidat pour chacune des deux dernières années
- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
- Carte de qualification professionnelle ou équivalent
- Présentation de l'entreprise et références similaires au projet
- Déclaration sur l'honneur selon article 48 du décret du 25.03.2016 qui justifie aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.07.2015 et notamment la régularité au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire obligatoirement par le candidat concernant son offre :

- Acte d'engagement complété et daté,
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (bordereaux de prix),
- Mémoire technique/note méthodologique
- Planning prévisionnel des travaux accepté et signé.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française. Unité monétaire : euro.

Critères d'attribution :

- Prix (offre économiquement la plus avantageuse) : 60 %
- Valeurs techniques et références : 30 %
- Engagement sur le planning : 10 %

Date limite de réception des offres :

Vendredi 02 juillet 2021 à 12 h 00.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Téléchargeable sur le site <http://www.am28.org>

Les offres et candidatures devront être transmises par voie dématérialisée sur le site <http://www.am28.org>

Voir détails dans le règlement de consultation.

Renseignements techniques :

SARL AMC ARCHITECTES
5 rue Alfred Marchand – BP 30120
72405 LA FERTE-BERNARD CEDEX
Tél : 02.43.71.72.31
E-mail : amcarchitectes@wanadoo.fr

Reconnaissance du site

Les visites sont possibles les mercredis. Aviser la Mairie 48 heures à l'avance (tél : 02.37.49.59.68).

Date d'envoi de l'avis à la publication :

28 mai 2021